



LA FILIERE FORET-BOIS EN HAUTE-NORMANDIE : 10 ans d'enquêtes annuelles de branche

Si le taux de boisement de la Haute-Normandie est inférieur à la moyenne nationale, la qualité des forêts et leur productivité ainsi que la présence d'industries de transformation confèrent à la Haute-Normandie un caractère forestier indéniable dont l'influence s'étend à l'ensemble des régions du Nord-Ouest. La forêt est non seulement une richesse économique, elle structure le paysage et joue un rôle social et environnemental particulièrement important dans une région très urbanisée.

UNE RESSOURCE BIEN GEREE

■ Une forêt de qualité gérée durablement

Les surfaces boisées en Haute-Normandie couvrent 226 000 ha, dont 218 000 ha de forêt en production¹. Le taux de boisement est inférieur à la moyenne nationale (18 % contre 28 %), il est plus élevé dans l'Eure (21 %) qu'en Seine Maritime (16 %). C'est une forêt de qualité constituée à 85 % de feuillus, dominée par les chênes dans l'Eure et par les hêtres en Seine-Maritime. Les futaies constituent plus de 2/3 de la surface.

La forêt régionale est composée à 75 % de forêts privées et à 25 % de forêts publiques, principalement domaniales. La situation est cependant contrastée selon les départements, 85 % des forêts sont privées dans l'Eure, alors qu'en Seine-Maritime, la proportion de forêts publiques dépasse 45 %.

Avec 43 % des forêts certifiées PEFC², l'ensemble de la Normandie se place dans les tous premiers rangs des régions françaises pour la gestion durable de ses forêts. La propriété forestière privée est plutôt moins morcelée en Haute-Normandie qu'en France, 22 % des propriétés sont inférieures à 10 ha contre 30 % au niveau national. Environ 40 % de la forêt privée fait l'objet d'un plan simple de gestion³.

Le volume de bois sur pied en forêt atteint 34 millions de m³ (près de 36 millions en comptant l'ensemble des formations ligneuses), soit 1,6 % de la ressource au niveau national. Il est composé de 34 % de chênes, de 26 % de hêtres et de 15 % de conifères. L'accroissement annuel courant, qui correspond à la production biologique de la forêt est estimé à 1,4 millions de m³, soit 6,5 m³ par hectare et par an.

Surfaces boisées en production : répartition par essence principale

unité : hectare	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie
Feuillus	102 895	82 239	185 134
Dont chênes	71 094	30 091	101 185
Dont hêtres	11 134	33 184	44 318
Résineux	19 083	13 948	33 031
Dont pins	12 160	7 003	19 163
Dont sapins et épicéas	1 457	4 062	5 519
TOTAL	121 978	96 187	218 165

Source IFN 2002

¹ Hors peupleraies et alignement d'arbres.

² Le label PEFC certifie la gestion durable des forêts

³ Les plans simples de gestion sont obligatoires pour les forêts privées de plus de 25 ha et facultatifs pour les forêts comprises entre 10 et 25 ha.



■ Une production marquée par les crises économiques et les tempêtes

Le bois récolté en forêt est destiné à trois usages. Le bois d'œuvre récolté sous forme de grumes est destiné au sciage ; selon la qualité il est utilisé pour la menuiserie, l'ameublement, la construction ou encore pour l'emballage ou la fabrication de palettes. Le bois d'industrie est destiné pour l'essentiel à la trituration pour la fabrication de pâtes à papier et de panneaux de particules. Enfin, le bois énergie est destiné à la combustion.

Sur le long terme, la courbe de la production forestière est marquée par de fortes variations annuelles. Les pics de récolte correspondent à des accidents climatiques comme la tempête de décembre 1999 (exploitation des chablis) et les baisses résultent de difficultés conjoncturelles et des baisses de prix, notamment en ce qui concerne la trituration (en 1996, 2002, 2004) qui se répercutent sur la récolte. Globalement, en faisant abstraction de ces fluctuations annuelles, entre 1995 et 2004, la production forestière régionale s'inscrit dans une tendance baissière qui traduit l'évolution du marché des essences feuillues, le hêtre en particulier. Une reprise s'amorce en 2005 et semble se confirmer en 2007.

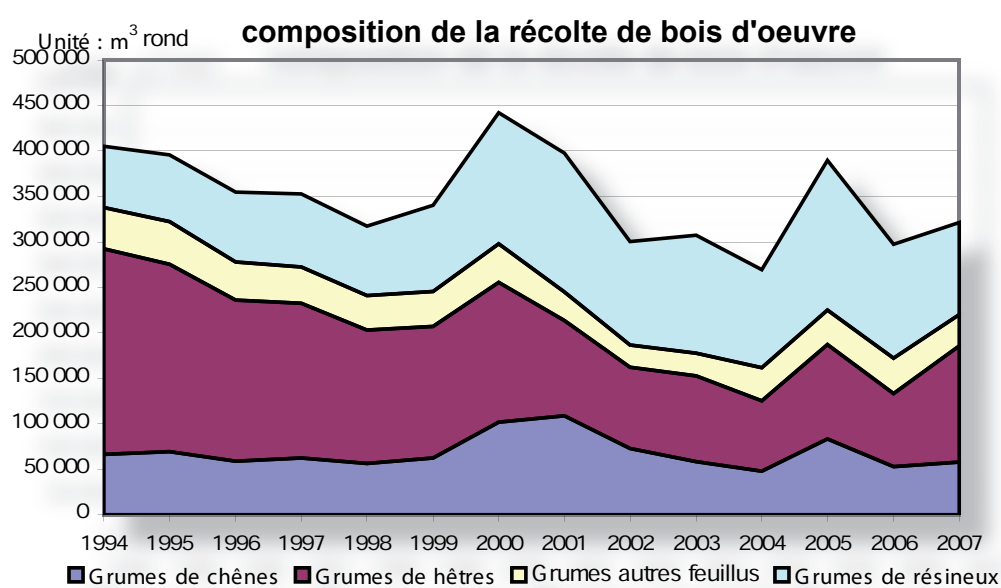
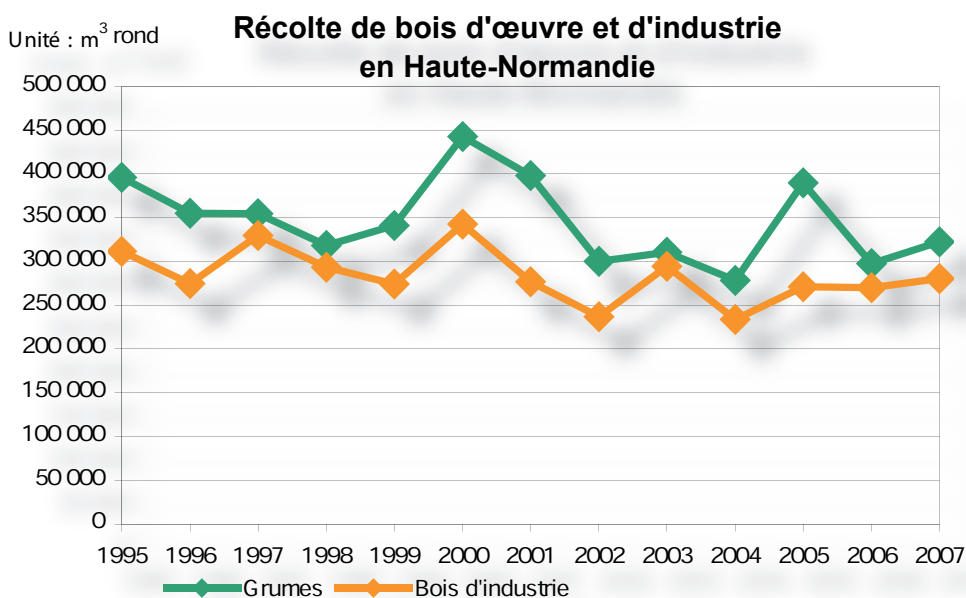
En 2007, la récolte se compose de 320 000 m³ de bois d'œuvre et de 280 000 m³ de bois d'industrie, ce qui représente respectivement 50 % et 43 % des volumes commercialisés. Le solde, un peu moins de 50 000 m³, correspond au bois énergie. Ce dernier chiffre est cependant très loin de la réalité car il ne prend pas en compte les circuits parallèles et l'autoconsommation. Selon les professionnels de la filière, le volume total de bois de feu récolté annuellement pourrait avoisiner 600 000 m³. En retenant cette estimation, la récolte totale de bois correspond à environ 80 % de la production biologique, un résultat qui traduit une bonne mobilisation de la ressource.

■ La récolte de bois s'adapte aux réalités du marché

La composition de la récolte par essence est évidemment liée aux peuplements, mais elle traduit aussi l'adaptation de l'exploitation forestière à la réalité des marchés et à l'évolution de la demande. Ainsi, il y a 15 ans, la récolte de bois d'œuvre était composée à 84 % de feuillus et à 16 % de résineux, ce qui correspondait à la répartition des peuplements. Aujourd'hui, la récolte de grumes se compose de deux tiers de feuillus et d'un tiers de résineux, avec pour ces derniers un pic à 40 % en 2005. Le bois d'industrie a connu une évolution inverse sur la même période, la part de résineux a fortement diminué, passant de 35 à 20 % alors que la part des feuillus est passée de 65 à 80 % de la récolte.

Cette évolution traduit la baisse de la demande en grumes de feuillus, à l'exception du chêne dont la récolte est remarquablement stable, autour de 18 % du total. La tendance est imprimée par le marché du hêtre. Cette essence bénéficiait dans les années 90 de marchés porteurs et représentait alors plus de la moitié du bois d'œuvre récolté dans la région, mais avec l'effondrement des débouchés après 2000, elle n'entre plus que pour un tiers de la récolte de grumes. Confrontés à la baisse des débouchés et à des cours peu attractifs, les exploitants forestiers valorisent en bois d'industrie une partie des grumes de feuillus de moindre qualité.

En revanche, la demande en bois d'œuvre résineux augmente fortement, tirée par le marché de la construction. Ces résineux sont issus de peuplements plantés entre 1960 et 1980. Dans les premiers temps de leur exploitation, les coupes d'éclaircie alimentaient l'industrie de trituration. Parvenus à maturité, ces peuplements alimentent les scieries, d'autant plus que la forte pression sur le marché des résineux et les nouvelles techniques de sciage conduisent à valoriser des grumes de plus faible diamètre.



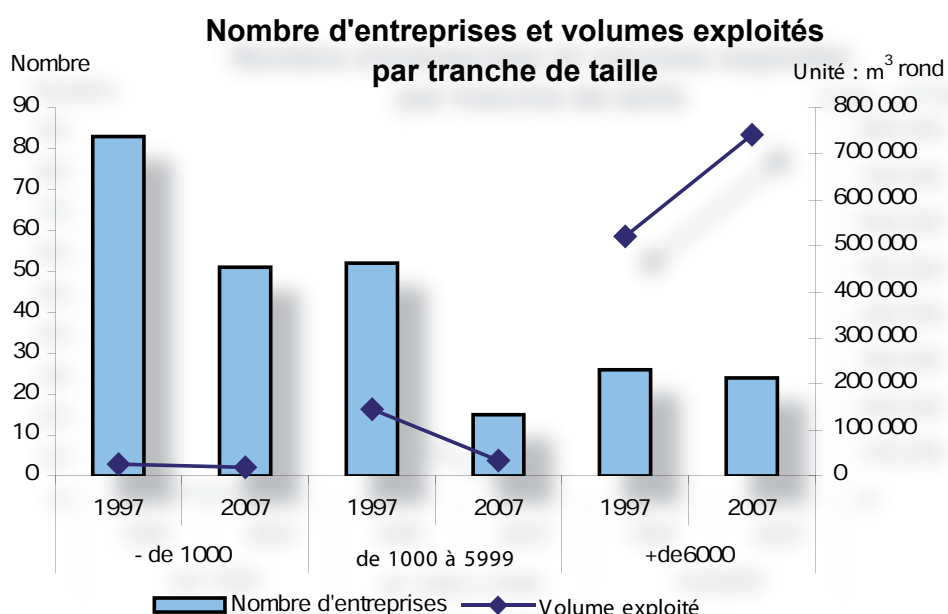
■ **L'exploitation forestière : des entreprises de petite taille**

L'exploitation forestière compte 88 entreprises régionales, c'est presque deux fois moins qu'il y a 10 ans. Parmi elles, 71 exercent uniquement cette activité, elles achètent le bois sur pied, l'exploitent ou le font exploiter et le revendent. 18 entreprises associent à l'exploitation forestière une activité de sciage, elles assurent donc elles-mêmes leur approvisionnement en bois d'œuvre.

L'exploitation forestière se concentre. La région compte 24 entreprises qui exploitent plus de 6 000 m³ par an. En dix ans, leur nombre n'a pratiquement pas changé, mais elles réalisent 93 % de la récolte en 2007 contre 75 % en 1997. Assez curieusement, la concentration s'est faite surtout au détriment des entreprises moyennes (entre 1 000 et 6 000 m³ par an), elles sont quatre fois moins nombreuses qu'il y a 10 ans et ne réalisent plus que 4 % de la récolte contre 21 % en 1997. Les petites entreprises (moins de 1 000 m³ par an), la plupart unipersonnelles, ont mieux résisté, elles ont perdu une quarantaine d'unités, mais elles représentent aujourd'hui 57 % des entreprises contre 52 % en 1997. Leur production ne représente que 2 % du volume exploité.

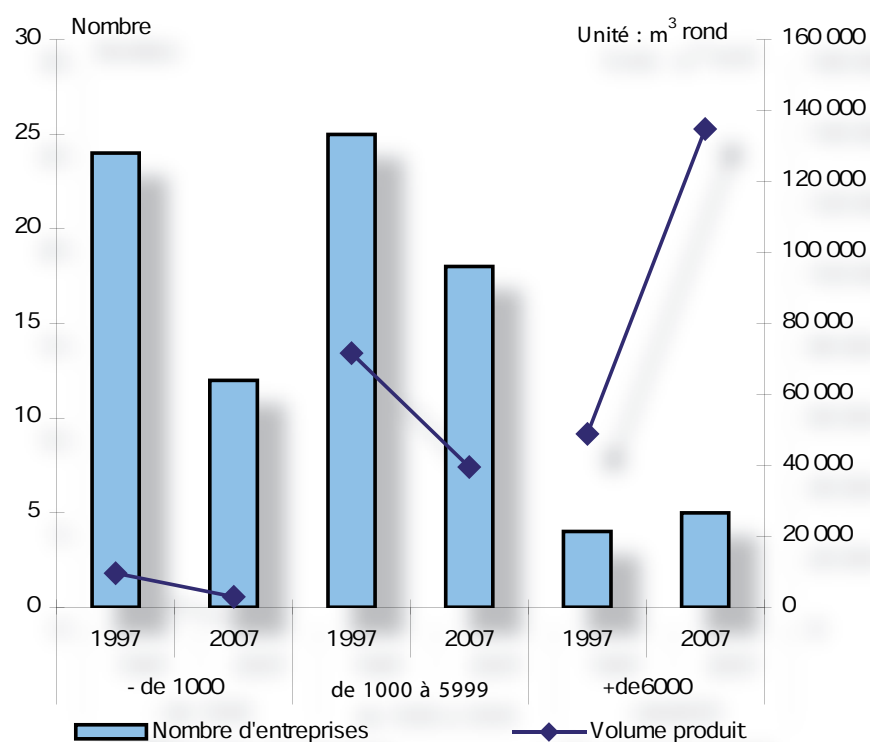
Les entreprises locales assurent la plus grande part de la récolte régionale, elles exploitent près de 80 % des hêtres et entre 80 et 95 % des résineux selon les essences, le reste étant exploité par des entreprises venues d'autres régions. Par contre, elles n'exploitent que la moitié des chênes, l'autre moitié étant exploitée, et sans doute valorisée, par des entreprises extérieures à la région. Bien sûr, les exploitations forestières Haut-Normandes s'approvisionnent elles aussi en dehors de la région, notamment en sapins et épicéas pour 60 % de leurs besoins, mais aussi pour le chêne avec près de 40 % de leur approvisionnement.

Pour l'année 2007, le chiffre d'affaires des entreprises d'exploitation forestière régionales s'élève à 29 millions d'euros, dont 2 millions d'euros à l'exportation, et la valeur ajoutée du secteur est de 10 millions d'euros. Sur le plan économique, la Haute-Normandie se situe au 17^{ème} rang des régions françaises pour l'exploitation forestière, une place modeste mais logique compte tenu du taux de boisement.



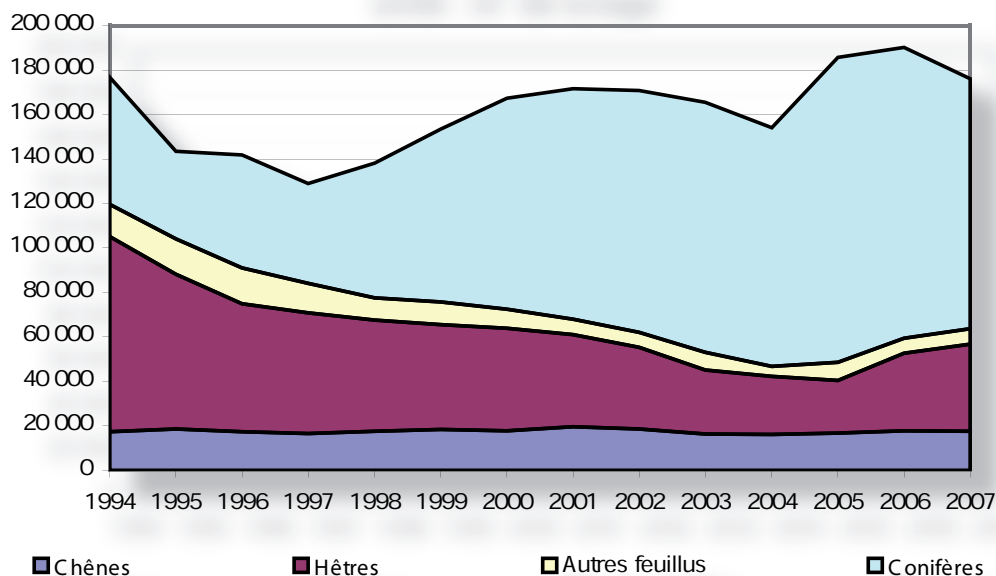
■ **Les scieries : moins nombreuses mais plus performantes**

La Haute-Normandie compte encore 35 scieries, elles étaient plus de 50 il y a 10 ans. Les plus touchées sont les scieries mixtes (exploitation forestière et sciage), elles ont perdu 20 unités en 10 ans alors que le nombre de scieries pures est resté relativement stable. Comme l'exploitation forestière, les sciages se concentrent, 5 entreprises produisant plus de 6 000 m³ de sciage par an réalisent 76 % des sciages en 2007 contre 38 % en 1997. La concentration a frappé logiquement les toutes petites unités (moins de 1000 m³ de sciage), leur nombre a été divisé par deux en 10 ans et elles ne réalisent plus que 2 % des sciages. Les scieries moyennes (entre 1 000 et 6 000 m³) ont mieux résisté mais leur part dans la production de sciage a diminué de moitié, elles représentent aujourd'hui 22 %.



La diminution du nombre d'entreprises n'affecte pas la production. L'année 1997 marque le terme d'une période de forte baisse d'activité, le creux de la vague est alors atteint avec une production de 130 000 m³ de sciage. Depuis, elle n'a cessé de progresser jusqu'en 2006 atteignant 190 000 m³. Cette croissance est due exclusivement à la forte augmentation des sciages de résineux, multipliés par trois en 10 ans pour atteindre 130 000 m³ en 2006. Les sciages de hêtres sont par contre en baisse sensible.

production de sciage en Haute-Normandie
unité : m³ de sciage



sur la même période, passant de 54 000 m³ à 35 000 m³. En 2007, les sciages accusent un net repli à 175 000 m³, notamment pour les résineux, une baisse que la légère reprise des sciages de hêtres ne suffit pas à compenser.

L'approvisionnement des scieries en feuillus est principalement régional, quasi exclusivement pour le hêtre et majoritairement pour le chêne (environ les deux tiers des sciages). Pour les résineux en revanche, la production régionale est loin de couvrir les besoins, les scieries s'approvisionnent donc pour l'essentiel de leur production dans d'autres régions, notamment en sapins et épicéas. Le pin sylvestre est la seule essence de conifères pour laquelle l'approvisionnement local est presque suffisant.

Avec un chiffre d'affaires de 145 millions d'euros en 2007 pour les scieries, la Haute-Normandie se situe au neuvième rang des régions françaises, une place qui confirme que le caractère forestier de la région est plus lié à la transformation du bois qu'à la production forestière. La part des exportations est de 10 millions d'euros, la valeur ajoutée est de 29 millions d'euros.

■ L'industrie de trituration, un débouché important mais fragile

En Haute-Normandie, deux entreprises de trituration valorisent le bois d'industrie : une papeterie (M-REAL) et une usine de fabrication de panneau (LINEX). La première consomme de l'ordre de 1 000 000 de tonnes de bois par an, essentiellement du feuillus ; la seconde absorbe environ 400 000 tonnes par an, surtout des résineux sous forme de rondins venant de l'exploitation forestière, mais aussi de produits connexes des scieries (plaquettes et sciure), ce qui constitue un complément de

marché non négligeable pour ces entreprises. Compte tenu des volumes utilisés, l'approvisionnement des usines de trituration constitue le débouché quasi exclusif pour le bois d'industrie régional, et s'étend au delà de la région. Aussi, les incertitudes sur l'avenir de la filière pâte à papier suscitent-elles de vives inquiétudes chez les professionnels du bois. La filière bois énergie constitue la seule perspective de débouché alternatif. La profession en est consciente et s'organise actuellement pour la développer.

■ Une filière bois qui génère 11 000 emplois

Les activités d'exploitation forestière et de sciage totalisent un peu plus de 700 emplois, répartis à part égale entre la production forestière et la scierie (39 % des emplois pour chacune des activités). Le solde est constitué d'une part par les emplois dans les activités de deuxième transformation intégrées dans les entreprises de sciage en prolongement de la première transformation et d'autre part par les emplois en dehors des activités de production (administration, commerce, logistique). La filière a perdu 150 emplois en 10 ans, dont plus de 100 pour les scieries, surtout après 2004, sans toutefois entraver la production.

Ce panorama ne donne qu'une vision partielle de l'importance socio-économique de la filière dans son ensemble. Selon les professionnels, la filière forêt bois, en intégrant l'ensemble des activités de la gestion des forêts à la seconde transformation, génère de l'ordre de 11 000 emplois en Haute-Normandie.

Méthodologie :

Les données sur les surfaces et les peuplements forestiers sont issues de l'inventaire forestier national (IFN), les dernières informations disponibles pour la Haute-Normandie remontent à 2002.

Les données sur l'exploitation forestière et la production de sciages proviennent de l'enquête annuelle de branche (enquête EXF SRI) réalisée par les services de la statistique agricole. Les volumes récoltés sont exprimés en m³ rond sur écorce et les volumes de sciages sont exprimés en m³ de sciage.

Les données économiques proviennent de l'enquête annuelle d'entreprise pour les plus de 20 salariés, elles sont enrichies par les données fiscales (BIC 2007) pour les entreprises de moins de 20 salariés de façon à couvrir la totalité du champ.

Retrouver les résultats de l'EAE 2007 sur le site Agreste - Chiffres et données n° 169 - octobre 2009.

Toute reproduction ou citation, partielle ou totale, est autorisée sous réserve de la mention de la source : DRAAF – SRISE de Haute-Normandie
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



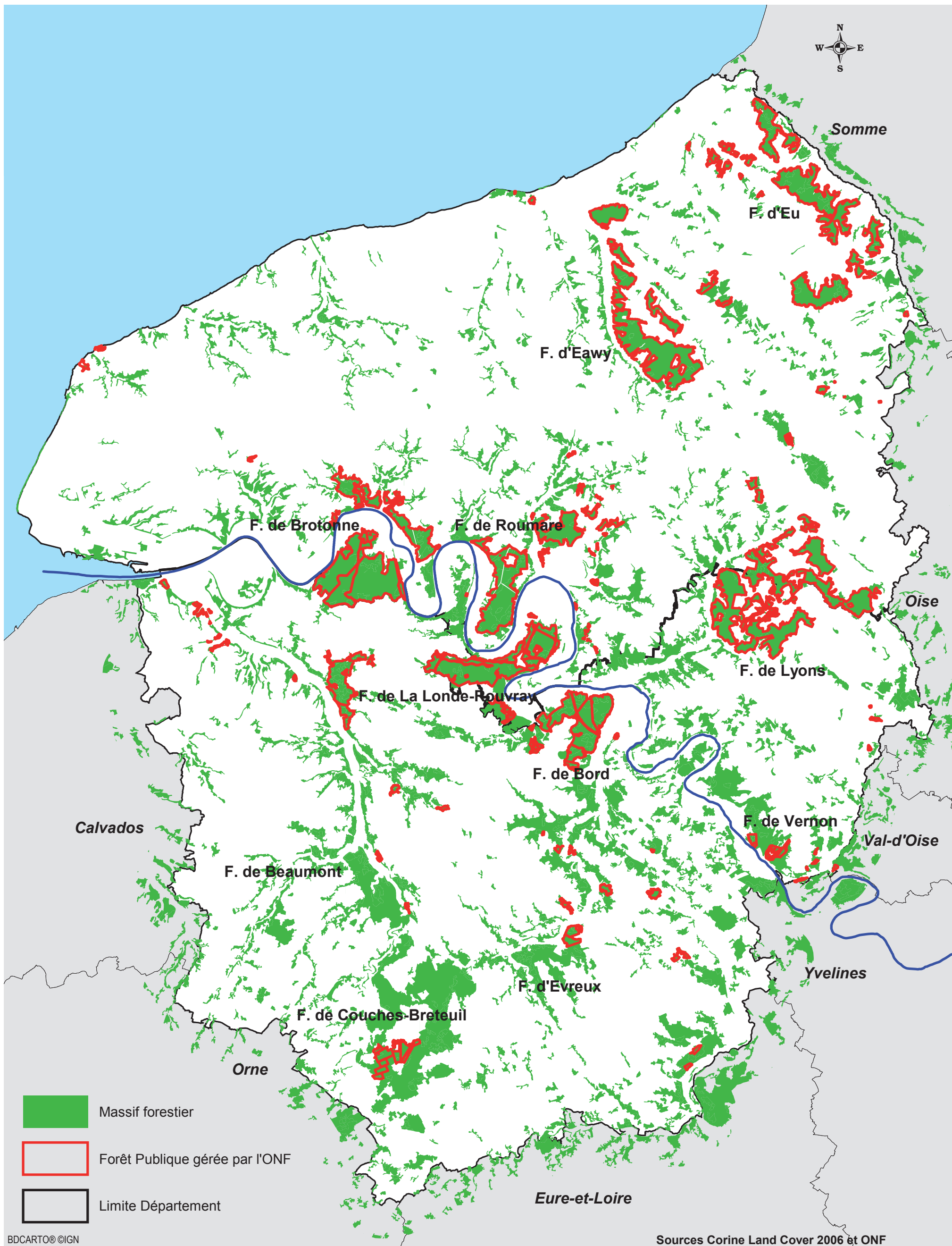
Directrice de la publication : Odile BOBENRIETHER
Rédacteur en chef : Michel DELACROIX
Composition et impression : SRISE
Dépôt Légal : A parution
I.S.S.N. : 1953-5813

SERVICE REGIONAL D'INFORMATION
STATISTIQUE ET ECONOMIQUE
DE HAUTE-NORMANDIE
2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN CEDEX
Tél. : 02.32.18.95.93 – fax : 02.32.18.95.97
Mél : srise.draaf-haute-normandie@agriculture.gouv.fr

www.draaf.haute-normandie.agriculture.gouv.fr



PRINCIPAUX MASSIFS FORESTIERS EN HAUTE-NORMANDIE



Service Régional de l'Information Statistique et Economique (SRISE)

BDCARTO® ©IGN

Sources Corine Land Cover 2006 et ONF

DRDAF76 Haute-Normandie

17/11/2009